Rapport public Parcoursup session 2025

Institut de formation en Pédicurie-Podologie de Rennes - Association IFPEK - D.E Pédicure-Podologue

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Institut de formation en Pédicurie-Podologie de Rennes - Association IFPEK - D.E Pédicure-Podologue (26062)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut de formation en Pédicurie-Podologie de Rennes - Association IFPEK - D.E Pédicure-Podologue (26062)	Jury par défaut	Tous les candidats	34	317	299	50	34

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut de formation en Pédicurie-Podologie de Rennes - Association IFPEK - D.E Pédicure-Podologue (26062)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	221	208	35	24	70,6 %
			Masculin	96	91	15	10	29,4 %
			Total	**317**	**299**	**50**	**34**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Institut de formation en Pédicurie-Podologie de Rennes - Association IFPEK - D.E Pédicure-Podologue (26062)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	74	69	10	7	25 %
				AB	91	91	18	13	46,4 %
				B	58	58	10	7	25 %
				TB	14	14	3	1	3,6 %
				Total	**237**	**232**	**41**	**28**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	23	22	0	0	0 %
				AB	22	21	5	4	66,7 %
				B	13	13	2	2	33,3 %
				TB	2	2	1	0	0 %
				Total	**61**	**58**	**8**	**6**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	8	7	1	0	
				B	2	1	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	**13**	**9**	**1**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	**6**	**0**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut de formation en Pédicurie-Podologie de Rennes - Association IFPEK - D.E Pédicure-Podologue (26062)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	119	116	23	15	44,1 %
			En réorientation	135	130	20	14	41,2 %
			Non scolarisés	46	38	6	5	14,7 %
			Scolarité étrangère	9	7	0	0	0 %
			Autres	8	8	1	0	0 %
			Total	**317**	**299**	**50**	**34**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut de formation en Pédicurie-Podologie de Rennes - Association IFPEK - D.E Pédicure-Podologue (26062)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	79	79	17	11
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	44	44	6	5
			Autres doublettes	89	87	14	8
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	42	42	5	4
			Autres doublettes	10	8	2	1
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Institut de formation en Pédicurie-Podologie de Rennes - Association IFPEK - D.E Pédicure-Podologue (26062)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	37,3 %	37,6 %	45,9 %	45,8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	20,8 %	21 %	16,2 %	20,8 %
		Autres doublettes	42 %	41,4 %	37,8 %	33,3 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Institut de formation en Pédicurie-Podologie de Rennes - Association IFPEK - D.E Pédicure-Podologue (26062)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	80,8 %	84 %	71,4 %	80 %
		Autres doublettes	19,2 %	16 %	28,6 %	20 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en SVT, français, sciences économiques et sociales, physique-chimie, mathématiques, LV1, biologie-écologie, sciences et techniques sanitaires et sociales, selon série du bac	Notes de première et de terminale. Notes du baccalauréat (pour les candidats bacheliers)	Très important
	Résultats en français	Notes des épreuves anticipées du baccalauréat	Très important
	Résultats obtenus dans les formations de l'enseignement supérieur	Résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation Résultats du parcours antérieur de formation pour les titulaires d'un diplôme sanitaire et social en reconversion	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'une maîtrise de l'expression orale	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale /Fiche Avenir	Très important
	Savoir s'organiser dans son travail	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale /Fiche avenir	Très important
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Résultats du test de français	Très important
	Parcours scolaire ou formation post-bac : Année de préparation. Année d' enseignement supérieur. Diplôme sanitaire et social. Expérience professionnelle. Remise à niveau scientifique.	Projet de formation/Scolarité	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Disposer de qualités humaines et de capacités relationnelles	Projet de formation motivé/Activités et centres d'intérêts/Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité du candidat à expliciter son orientation vers le métier, sa motivation à intégrer une filière de santé : stages et expériences dans le champ de la santé, du soin et de la rééducation	Projet de formation motivé/Activités et centres d'intérêts/Fiche avenir	Très important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Explicitation des centres d'intérêt du candidat : milieu sportif, milieu associatif, engagement citoyen..	Activités et centres d'intérêts/Fiche Avenir	Important
	Aptitude ou appétence pour une activité manuelle	Activités et centres d'intérêt/Fiche avenir	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Il n'existe pas de critères éléminiatoires conduisant à ne pas classer certains candidats.
C'est la somme des éléments tant quantitatifs que qualtitifs qui conduit à une note finale et à un classement. La Commission d'Examen des Voeux a placé cette année le seuil de classement à 10/20.

Les modalités d'examen des voeux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La Commission d'Examen des Voeux (CEV) incite les candidats à faire preuve de vigilance quant à la rédaction du projet de formation motivé notamment en ce qui concerne l'orthographe et la synthaxe. La CEV porte une attention particulière aux candats ayant effectué un stage chez un professionnel pédicure-podologue.

Signature :
Gilles LE NORMAND,
Chef d'établissement de l'établissement Institut de formation en Pédicurie-Podologie de Rennes - Association IFPEK